

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL
Du jeudi 14 novembre 2019 de 18h00 à 19h00

Date de convocation : 06 novembre 2019

PRÉSENTS : Patricia BAGA, Magali BALDUCCI, Nelly CARRAT, Claude MALIA

EXCUSÉS : Saliha ARRADA, Michèle COUVERT, Éric GERARD et Philippe REVOL

Secrétaire de séance : Nelly CARRAT

Ordre du jour

1. **Approbation du dernier compte-rendu**
2. **Délibération n°875 : Modification Règlement de fonctionnement MA Les petits petons**
3. **Délibération n°876 : DM2**
4. **Questions diverses.**

1. **Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité.

2. **Délibération n°875 : Modification Règlement de fonctionnement MA Les petits petons**

Compte tenu des modifications demandées par la CAF de l'Isère, M. le Président présente les termes du nouveau règlement de fonctionnement du Multi accueil « Les petits petons ». Après débat, les Conseillers, à l'unanimité des membres présents et représentés, acceptent les termes dudit règlement tel que joint à cette délibération.

3. Délibération n°876 : DM2

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, décide de procéder à une décision modificative de crédits ainsi résumé (les montants sont exprimés en Euros) :

Désignation	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT		
64111 : Rémunération principale		50 000,00
64131 : Rémunérations		40 000,00
6541 : Admission en non valeur		1 200,00
66111 : Intérêts réglés d'avance		1 200,00
022 : Dépenses imprévues de fonctionnement	26 100,00	
6419 : Remb. Rém. De personnel	11 000,00	
74741 : Particip. Communes du GFP	55 300,00	
TOTAL RECETTES	92 400,00	92 400,00

4. Questions diverses.

La question de la Maison des services gérée par la Communauté de communes du Grésivaudan a été évoquée par les élus du Conseil. Outil intéressant à développer dans le cadre des actions du Centre social de Brignoud.

Aucune autre question n'est ajoutée à l'ordre du jour, Monsieur le Président clôt la séance.